

Association Loi 1901

Réunion :
02/09/2019 18h00-20h00

Lieu :
Salle Dum'Art

Auteur : JS

Présents le 2 septembre :

Les membres du conseil : Simone Borel, Denys et Marie-Noëlle Achard, André Parra, Nadine Strauch, Henri Cirera, Annick Desmoulins, Jacques Solomiac.

Excusés : Ken Morisot, Chantal Bazile.

Adhérents présents : Josette Para, Chantal Fouchenneret, Eliane Chavernoz, Jacques Chaumet.

Ordre du jour du conseil :

- Assurance RC (prévoir renouvellement, échéance 18/01/2020) ;
- Demandes de subventions 2019-2020, et justification CERFA pour départ.
- Groupements d'achats, calendrier 2019-2020 à fixer et coordonner avec Guy sur Réseau solidaire.
- Calendrier des animations : réunion "jardin naturel" ; déjeuner avec le chef André Parra, Juliette et Victor pour leur "retour" de voyage, ... Pour aller plus loin (Michel), panneaux sur l'Eau,
- Distribution des livres de la campagne 2019,
- Interventions à Briançon avec Lire et Faire Lire.

Questions diverses : Josette Para s'occupe du fichier adhérents, Subventions, règlement intérieur, contact avec Karine Reigner Lire et Faire Lire, Location Nlle Librairie, ...

Compte-rendu

1. Assurance RC :

Prévoir renouvellement et éventuellement comparatif.

Jacques rappelle qu'il est possible d'adhérer à l'ADELHA (+/- 120 euros) La Ligue de l'enseignement propose un dispositif de soutien aux acteurs de la vie associative.

→ Décisions : Nadine S. et Chantal F. se rendront à l'ADELHA pour apprécier l'intérêt d'une adhésion de notre association. Le conseil du 7 octobre prendra position.

Voir aussi MACIF (Sel de Gap).

2. Subventions :

Demandes à faire pour 2020 (voir avec Cécile) ;

Le Conseil Départemental demande un CERFA pour justifier l'utilisation de la subvention reçue en 2019.

→ Décision : Jacques se rapproche de Cécile.

3. Groupements d'achats

Proposition de faire un calendrier des groupements d'achats avec les agrumes et de se coordonner avec Guy.

Agrumes 1^e livraison le 20/10 ? Fruits secs ? Parmesan automne et printemps, les associations « amies » Champvalgo et Court Circuit feront leurs commandes en direct avec groupage du transport si nos dates de commandes sont communes ; riz printemps 2020 ; Thé ? Huile Zakros ? Avocats ... ?

→ Décision : Une sollicitation aux référents permettra de proposer un projet de calendrier pour le conseil du 07/10.

La première commande d'agrumes pourra se faire pour la livraison du 20/10 si le nombre de fruits disponibles est suffisant pour faire une palette.

4. Calendrier animations :

Conformément aux années précédentes l'organisation d'autres manifestations sont possibles cet automne : réunion "jardin naturel" ; déjeuner avec le chef André Parra, présentation par Juliette et Victor de leur "retour" de voyage, ... Et aussi l'animation d'un groupe « Pour aller plus loin » proposée par Michel, la réalisation de panneaux sur le thème de l'Eau, ...

→ Décision : Les membres du conseil confirment leur intérêt pour organiser un déjeuner avec le chef André Parra en novembre (André nous donnera ses disponibilités). La réunion publique (potager naturel) sur le thème **Planter des arbres** pourra être programmée le 18/11. Nadine a proposé de se rapprocher de l'association Les croqueurs de pommes (06.47.97.38.72), Anne Merry, « Les saveurs sauvages » (06.72.38.01.18).

Juliette et Victor seront sollicités pour proposer une date de présentation de leur voyage.

5. « Un enfant, un livre » ; distribution des livres et lectures Briançon

Il faut terminer la distribution des livres pour libérer le local de La Nouvelle Librairie.

La lecture à Briançon est compliquée. Karine Reignier, Lire et Faire Lire à ADHELA, dit ne pas avoir de lecteurs à Briançon. Sollicitée plusieurs fois par Jacques elle dit vouloir proposer à des lecteurs de Gap de faire ces lectures.

→ Décision : Jacques livrera : AEF, Lire et Faire Lire, Anselme Gras, et fera enlever Perce Neige et SESSAD.

Ken sera sollicité pour faire enlever les cartons du CER et ADAPEI.

Pour les lectures à Briançon Jacques passera à l'ADELHA voir Karine Reigner.

5. Questions diverses :

Plusieurs informations sont portées à la connaissance du conseil : Le coordinateur, fondateur de l'association, annonce qu'il quittera Gap fin octobre 2019.

Josette Para s'occupe du fichier des adhérents.

Jacques Chaumet a rédigé un projet de règlement intérieur.

Location Nlle Librairie. Jacques propose de modifier la convention signée avec La Librairie. Une participation forfaitaire liée à une occupation serait plus pertinente.

→ Décision :

- Le conseil du 7 octobre sera consacré à l'organisation de la gouvernance de l'association.
- La gestion du fichier des adhérents par Josette impose un nouveau circuit des bulletins et chèques d'adhésions. Josette recevra les adhésions à son adresse et transmettra les chèques à Marie Noëlle. Un fichier de mise à jour sera envoyé pour mise à jour à Guy (réseau solidaire) et à Jacques (INFO Lettre).
- Le projet de règlement intérieur a été transmis aux membres du conseil. Il pourra être validé le 7 octobre.
- Le conseil donne pouvoir à Jacques pour amender la convention avec La Nouvelle Librairie.

L'ordre du jour étant épuisé le conseil se retire à 20 heures.

Po/R.E.S.P.E.C.T.S.
Jacques Solomiac